

# Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

## Protection Judiciaire de la Jeunesse

### Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat régional CENTRE-EST

[snpespjcentreest@gmail.com](mailto:snpespjcentreest@gmail.com)



### *Le Secrétariat Régional Centre Est*

## **750 jeunes suivis en plus entre 2015 et 2018 sur la région Centre-Est**

**Face à la pénurie de moyens, la DIR répond par l'adaptabilité, la privatisation des services publics et la création de trois nouveaux CEF**

### **Toutes et tous en grève le 19 mars !**

Le 7 mars 2019 s'est tenu un CTIR Centre Est. En réponse à notre déclaration liminaire, et pour faire suite à une audience qui s'est tenue le 31 janvier 2019, la DIR a pu décrire une situation de la région pour le moins inquiétante, qui traduit concrètement les orientations de notre institution : des moyens pour l'enfermement au détriment des services éducatifs.

#### **Pour les services de milieu ouvert :**

Entre 2015 et 2018 la région a connu une hausse des prises en charge à hauteur de + 750 jeunes, ce qui correspond à 30 ETPT (équivalent temps plein) d'éducateurs.trices.

Cette hausse conséquente ne trouve pas de réponse en terme de moyens humains. Pire les effectifs en milieu ouvert passent de 371,10 ETP en 2018 à 368,40 en 2019 !

Pour palier à cette pénurie la DIR compte s'appuyer sur l'adaptabilité (mesures distanciées, redécoupage de secteurs...) mettre en avant l'innovation et permettre le déplacement des collègues d'un service à l'autre en fonction des besoins.

Comment faire plus avec moins de moyens en somme !

L'autre solution trouvée est la privatisation du service public, notamment pour l'exercice des MJIE. Ainsi, le recours et la création de nouveaux S.I.E (Service d'Investigation Educative) va être accentué :

- pour le Rhône : création d'un second S.I.E capable d'exercer 200 MJIE.
- pour les Savoie : un appel à projet est en cours pour une capacité équivalente à 30% des mesures exercées par la PJJ (soit 90 à 100 MJIE)
- pour l'Auvergne : là aussi un appel à projet est en cours, sur le Puy de Dôme, pour une capacité équivalente à 100 mesures.

Cet appel au secteur privé se fait au détriment des services public et de l'égalité de traitement des usagers. De plus, comment la DIR pourra réclamer des moyens nouveaux, alors qu'une grande partie de l'activité des services correspond à l'investigation.

### **Pour les hébergements :**

Là aussi les moyens humains sont en baisse : 177,90 ETP en 2019 contre 178,80 en 2018.

Comment comprendre cette baisse, alors que la plupart des UEHC de la région connaissent des difficultés de fonctionnement. Le nombre de postes vacants offerts à la mobilité sur certaines structure en est le reflet. Le fait que certaines UEHC aient une capacité d'accueil réduite justifie aux yeux de la DIR un nombre moindre de personnels. Cette situation ne permet pas aux unités de fonctionner dans de bonnes conditions mais là encore il s'agit d'économiser des postes en période de pénurie et ce, au détriment de l'accompagnement des jeunes et des conditions de travail des professionnels.

L'annonce d'États Généraux de l'Hébergement permettra t-elle de mettre fin aux crises successives qui secouent certains établissements ? Nous pouvons en douter. Il y a urgence à réfléchir aux modalités d'accueil ainsi qu'aux nombres de jeunes accueilli.e.s.. Pour le SNPES-PJJ/FSU, cette réflexion, si elle est menée, doit se faire sur la base de 16 ETP d'éducatrices et ce quelque soit la capacité de prise en charge, la réelle autonomie pédagogique des équipes et la fin de l'autoritarisme des directions.

### **Pour les services d'insertion :**

Les moyens humains sont stables, soit 62 ETP.

Se posent pour ces services la question du sens du travail éducatif face au mutisme de notre direction sur le devenir et la finalité des UEAJ alors que certains territoires sont sommés d'expérimenter la MEAJ.

La DIR évoque la possibilité de délocaliser certaines actions, personnels, unités, afin d'être au plus prêt des besoins.

Ne peut on pas plus sûrement parler, là aussi d'adaptabilité afin de renforcer certains milieu ouvert dans une logique de pur activisme ?

### **Pour les services de détention :**

Les moyens humains sont en hausse passant de 50,10 ETP à 50,60 en 2019.

Cet état des lieux pour 2019 démontre clairement les priorités de notre administration : les moyens à destination des lieux d'enfermement au détriment des services éducatifs.

C'est ainsi que la DIR nous a annoncé **la création d'un troisième nouveau CEF** sur la région. Après les Savoie, la Loire, ce CEF verra le jour dans le Cantal. Il s'agit nous dit la DIR d'une « injonction ministérielle ». Après le CEF de Pionsat dit « CEF Hortefeux » dans l'Allier, qui dysfonctionne depuis son ouverture, il est à redouter que le « CEF Mezard », le sénateur du Cantal à l'origine du projet, connaisse le même sort. La région comptera donc 9 Centres fermés pour seulement 7 UEHC et une UEHDR.

En dehors de la gabegie financière et humaine (**2,5 millions et 26,5 ETP par CEF**) ce sont les mineur.e.s prise en charge dans ces structures qui en seront les premier.e.s victimes !

Nous répétons que l'enfermement génère et favorise des déviances graves. Cette analyse a été confortée par les conclusions des différents rapports du Contrôleur Général des Lieux privés de Liberté et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme.

**Toutes et tous en grève le Mardi 19 mars 2019**

**Contre la politique d'enfermement des enfants  
Pour la réorientation des moyens aux services éducatifs  
Pour la reconnaissance statutaire des personnels de la PJJ**

**Mobilisons-nous pour d'autres choix et la défense des services publics !**